

Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Sommaire

La Communauté de communes

| | |
|---|---|
| Le territoire..... | 4 |
| Les compétences communautaires | 5 |
| La gouvernance | 6 |
| Les principales actions, réalisations et marchés publics..... | 7 |

La Direction Générale des Services

| | |
|---|----|
| Le personnel | 8 |
| Les finances | 9 |
| L'animation du territoire | 10 |
| Programme national «Petites villes de demain» | 10 |
| La gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations..... | 11 |
| La collecte et le traitement des déchets..... | 11 |
| Natura 2000..... | 12 |
| Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses | 13 |

Solidarités Territoriales

| | |
|--|----|
| Aire d'accueil des gens du voyage de Florac | 14 |
| Maisons de santé pluridisciplinaires de Florac et Meyrueis | 14 |
| Maisons France Services de Florac et Meyrueis | 15 |
| Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant | 16 |
| Maisons des Assistantes Maternelles (MAM) | 16 |
| Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) | 17 |
| Le Transport à la Demande | 17 |

Cadre de vie, Attractivité, Développement, Ressources et Économie

| | |
|--|----|
| Développement économique : | 18 |
| Projets structurants | 18 |
| Aides à l'immobilier d'entreprises | 19 |
| Moyens Généraux..... | 19 |

Eau & Assainissement

| | |
|----------------------------|----|
| Eau et Assainissement..... | 20 |
|----------------------------|----|

Culture

| | |
|--------------|----|
| Culture..... | 21 |
|--------------|----|

La Communauté de communes

de communes

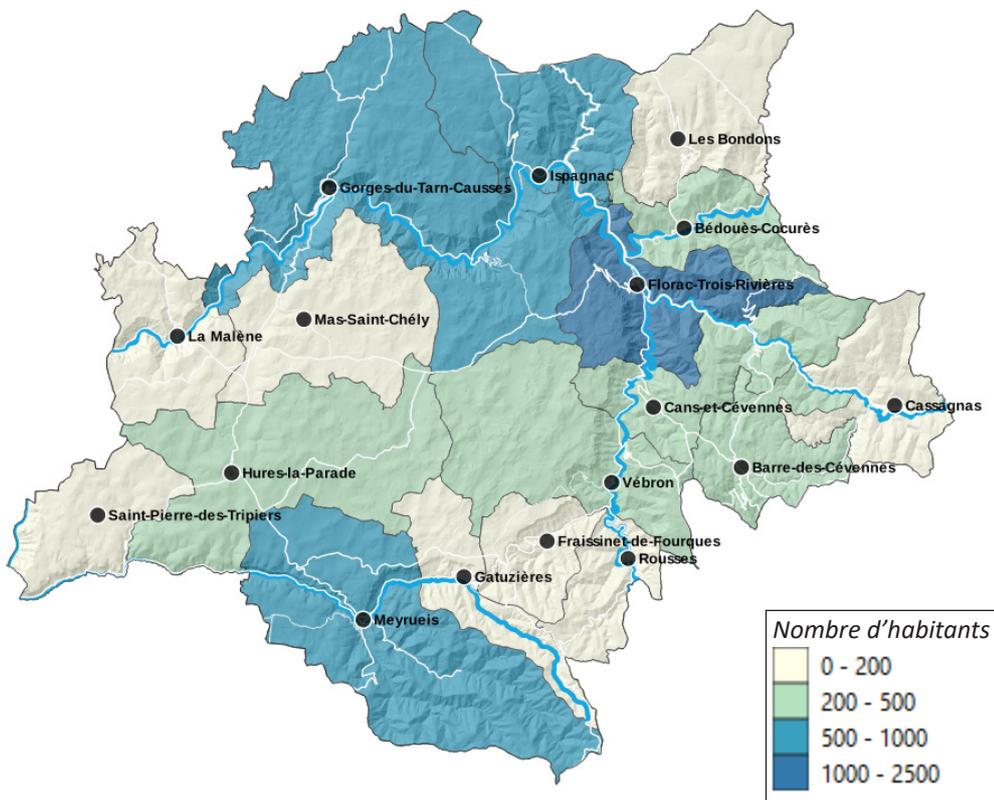
Le territoire

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes compte 17 communes-membres, dont 4 communes nouvelles regroupant au total 9 communes. Elle couvre 907 km², ce qui en fait l'intercommunalité la plus vaste de Lozère. Elle ne se classe, cependant, qu'au 5^{ème} rang démographique départemental, avec 7.220 habitants et est marquée par une hyper ruralité (moins de 10 habitants au km²).

Elle est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des anciennes communautés de communes Gorges du Tarn Grands Causses, Vallée de la Jonte et Florac-Sud Lozère, selon les dispositions de la Loi NOTRe.

Ses paysages de grande notoriété (2^{ème} plus grand ensemble karstique d'Europe), ses gorges vertigineuses et accessibles sur 80 km, des sites de renommée mondiale pour l'escalade et la spéléologie et ses nombreux villages et monuments authentiques en font une destination historique du tourisme d'aventure depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Il en résulte une fréquentation touristique annuelle, sur le périmètre du Grand Site «Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses», estimée à 2.400.000 présences en journée, principale activité économique, avec une capacité d'hébergement de 13.000 lits marchands.

Sa biodiversité d'une richesse exceptionnelle et la qualité de ses paysages caractéristiques de l'agropastoralisme méditerranéen en font également un territoire d'exception reconnu, classé et labélisé (bien «Causses et Cévennes» inscrit au patrimoine mondial, Parc national des Cévennes, réserve de biosphère, Réserve internationale de ciel étoilé, sites Natura 2000, Grand Site de France en projet, label Grand Site Occitanie).



7 220
habitants

Territoire
de
907 km²

17
communes-
membres

Les compétences communautaires

La Communauté de communes exerce ses compétences selon l'intérêt communautaire défini au sein de chacun d'elles.

Les compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Développement économique



Eau et Assainissement



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Espace France Services



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Compétence déléguée au SICTOM des Bassins du Haut-Tarn



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétence déléguée aux Syndicats mixtes



Promotion du tourisme durable et des sports de pleine nature

Compétence déléguée à l'Agence d'Attractivité Touristiques Gorges Causses Cévennes, créée au 1^{er} janvier 2022

Les compétences supplémentaires



Logements sociaux, Programme Habiter mieux



Protection et mise en valeur de l'environnement



Petite enfance, enfance, jeunesse



Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs



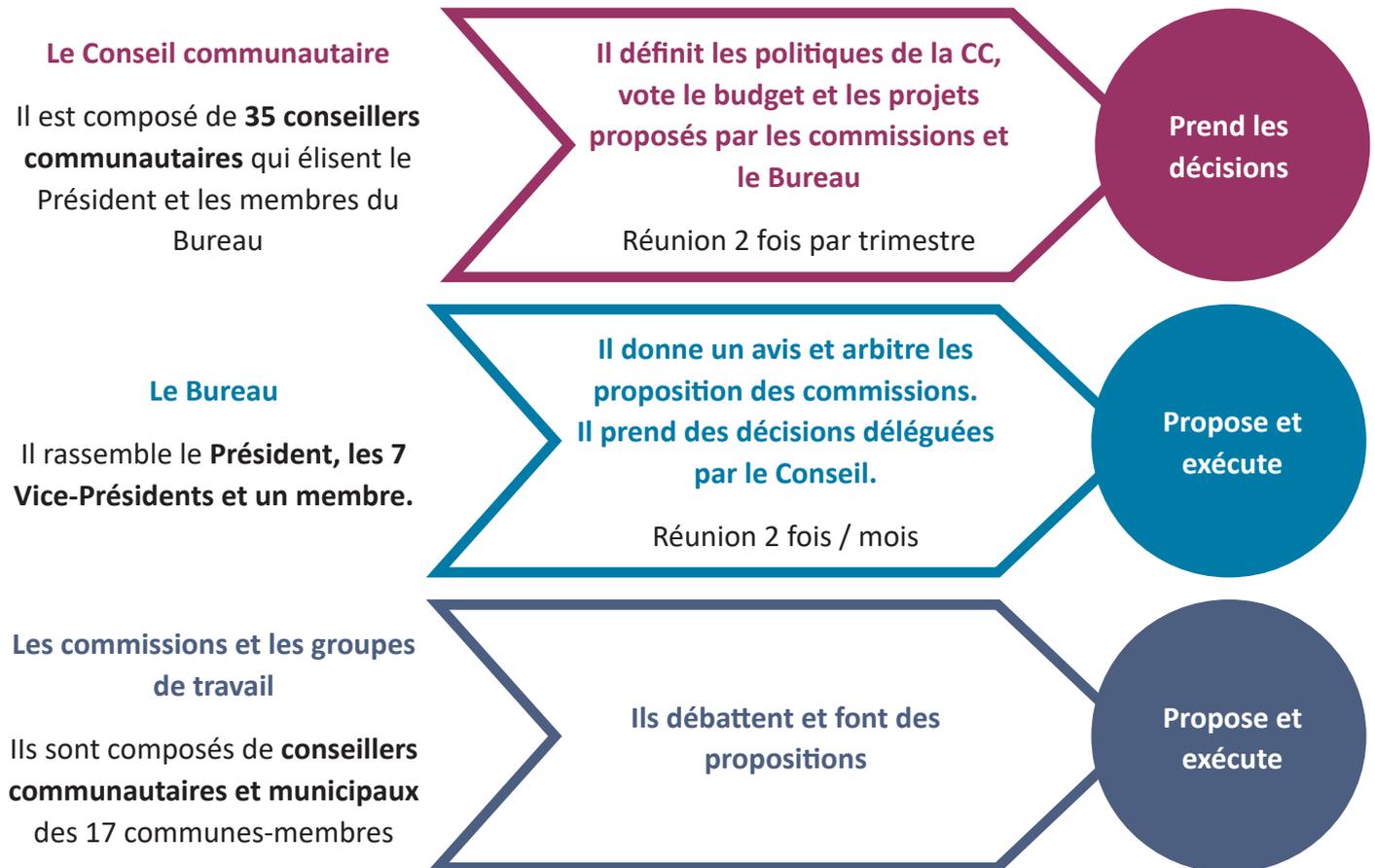
Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels



Aménagement, entretien et gestion des Maisons de santé pluridisciplinaires
Contrat Local de Santé

La Communauté de communes

La gouvernance



Les commissions thématiques

- Ressources humaines
- Finances
- Solidarités territoriales
- Tourisme durable & sports de pleine nature
- Communication
- Animation du territoire et évènementiels en lien avec le tissu associatif
- Moyens & patrimoine
- Culture
- Travaux structurants
- Économie, Développement, Attractivité
- Conseil d'exploitation de l'Eau et l'Assainissement
- Comités de Pilotage Natura 2000
- Comité de Pilotage et Conférence des Présidents - Grand Site de France en projet

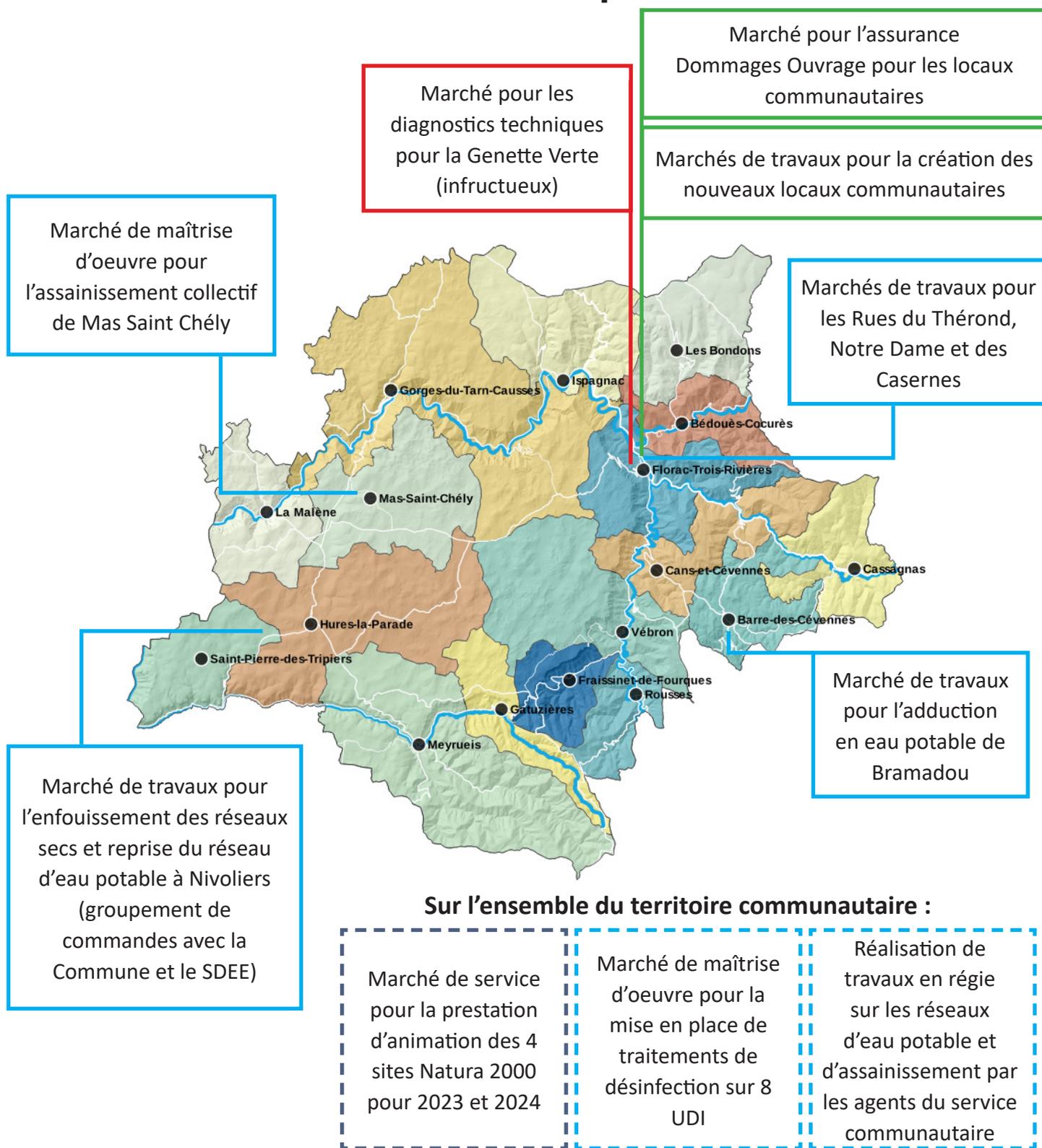
En 2022

9 Conseils communautaires réunis

193 délibérations prises

1 arrêté du Président, 8 décisions du Président et 13 décisions du Bureau adoptés

Les principales actions, réalisations et marchés publics



Points forts en 2022 :

- Analyse financière des marchés de transports scolaires de Meyrueis : optimisation des circuits (suppression d'un circuit et regroupement des élèves sur 2 cars)
- Travail sur la Taxe d'Aménagement
- Travail sur la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- Contentieux marché public «Couleur Rando» : Recours du candidat rejeté par le Tribunal Administratif
- Actualisation du guide de la commande publique suite aux annonces gouvernementales du 4^{ème} trimestre 2022 (seuil de 100 000 € en marché de travaux, pérennisé)

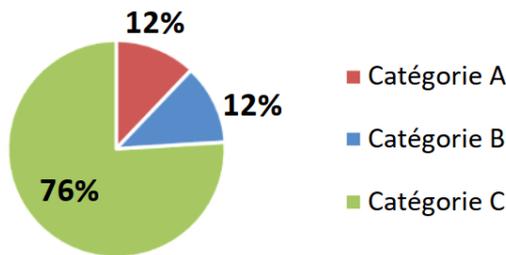
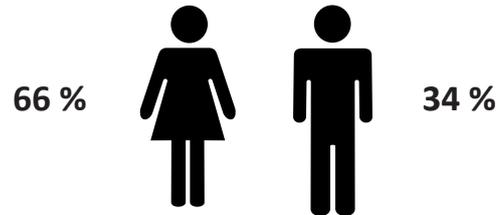


Direction Générale des Services

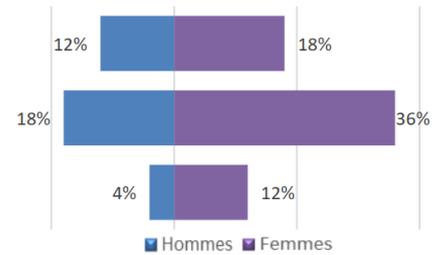
Le personnel

55 agents employés, représentant 48,78 Équivalents Temps Plein (ETP) par la Collectivité pour l'année 2022.

Au cours de l'année, 18 arrivées d'agents et 16 départs.

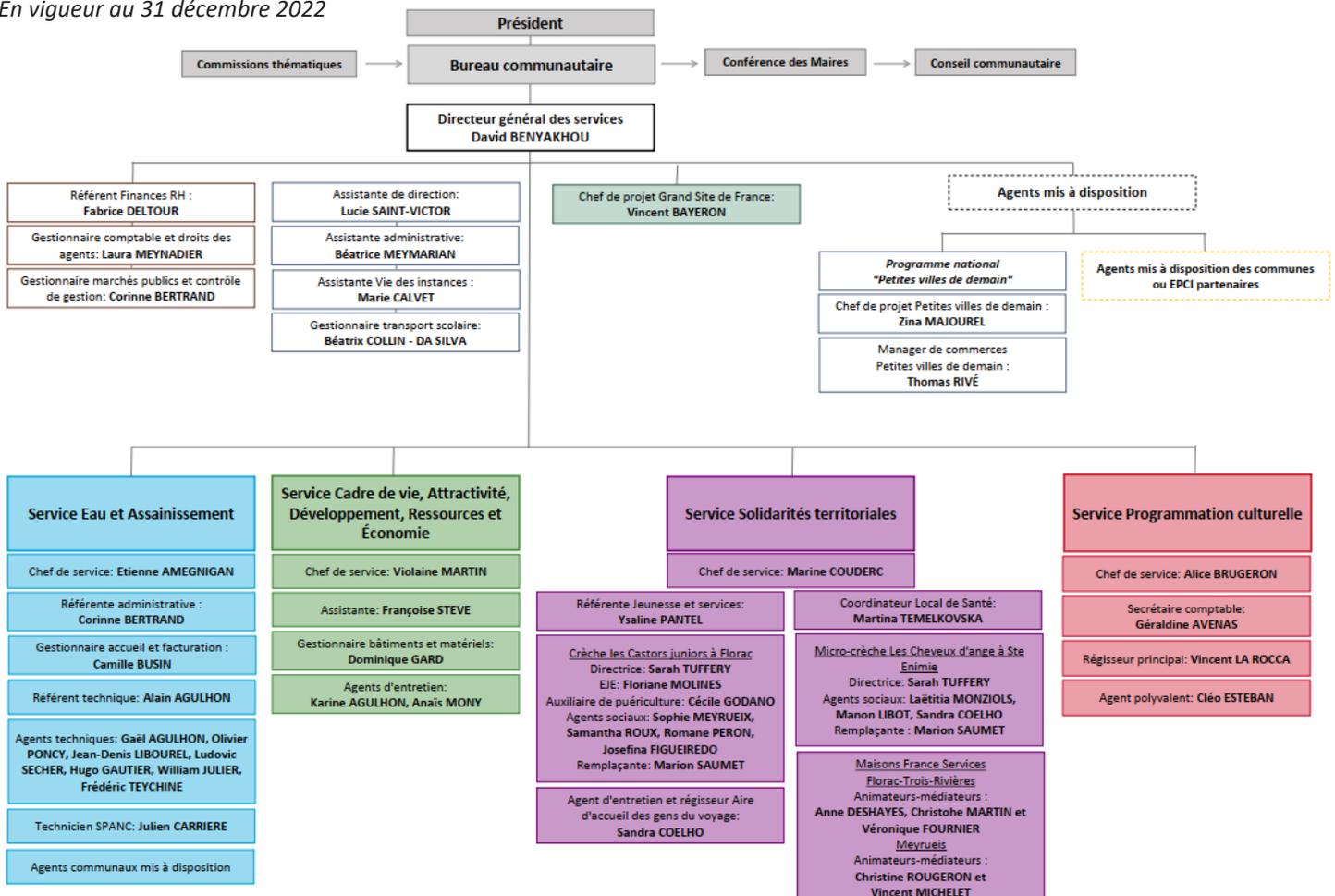


Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

En vigueur au 31 décembre 2022



Les finances

Les orientations budgétaire 2022 :

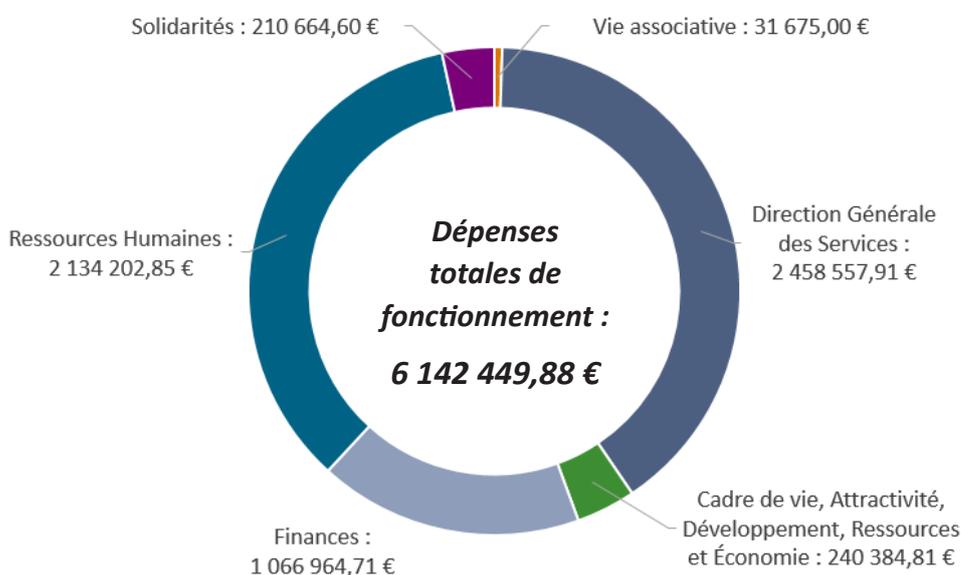
La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes a saisi la dimension et les moyens alloués par la loi de finances ou liés au contexte de la crise, pour devenir un acteur majeur du territoire.

Elle entend ainsi pleinement exprimer ce rôle à travers les orientations budgétaires suivantes :

- Conforter l'épargne brute pour maintenir une solide capacité de désendettement et dégager des marges d'autofinancement ;
- Poursuivre le soutien aux entreprises et acteurs économiques ou associatifs du territoire, dans la limite de la capacité communautaire, en mettant en œuvre des mesures appropriées et priorisées pour leur permettre d'amortir les effets induits par les crises sur leur structure financière ;
- Faire du bien-être des populations locales une priorité à travers l'amélioration des services publics ou la mise en œuvre de projets qualitatifs comme le projet du Rochefort, le label Grand Site de France ou le Contrat Local de Santé ;
- Renforcer la relation de confiance et de solidarité avec les communes-membres, notamment à travers le Pacte de gouvernance, la CLECT, le partage de l'expérience du passage au référentiel M57 ou encore dans le cadre de la gestion des compétences transférées Eau et Assainissement, où s'exprime un fort soutien aux investissements et une entraide réciproque.

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|---------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| | Dépenses réelles | Recettes réelles | Dépenses réelles | Recettes réelles |
| Principal | 6 142 449,88 | 6 977 566,48 | 977 588,30 | 793 836,34 |
| Eau et Assainissement | 1 371 285,95 | 1 804 113,45 | 611 293,87 | 395 221,45 |
| Genette Verte | 304 273,64 | 417 059,98 | 25 435,55 | 20 027,59 |
| Maisons de santé | 83 049,74 | 178 893,98 | 272 925,11 | 10 594,44 |
| SPANC | 46 052,51 | 70 615,11 | 0,00 | 1 807,15 |
| DSP Eau et Assainissement | 37 496,53 | 224 538,33 | 252 019,40 | 370 856,57 |
| ZA cocurès | 410 577,94 | 369 187,93 | 231 448,40 | 0,00 |
| TOTAL | 8 395 186,19 | 10 041 975,26 | 2 370 710,63 | 1 592 343,54 |

Dépenses de fonctionnement du Budget principal 2022 de la Communauté de communes par services



Effectifs de la collectivité et charges de personnels

Les charges de personnels ont évolué de 4,2 % entre 2021 et 2022, pour 48,78 Équivalents Temps Plein (ETP), dont 5,95 ETP sont mis à disposition des communes-membres.

La Masse salariale totalise 2 134 202,58 € de dépenses en 2022 et représente un coût net pour le budget principal de la Communauté de communes de 1 242 140,58 €.

En 2022, la masse salariale représente 34,75 % des dépenses de fonctionnement



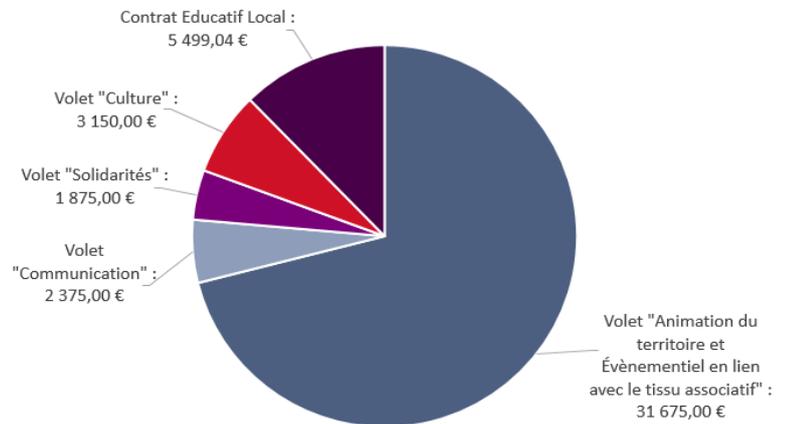
Direction Générale des Services

L'animation du territoire

En 2022, l'attribution des subventions communautaires représente :

- **44 574,04 €** de subventions versées aux associations locales ;
- **50 associations** porteuses de projets ;
- **60 projets** soutenus.

Les subventions communautaires ont été versées en deux temps pour les subventions supérieures à 500 € (50 % après l'attribution de la subvention, puis le solde à l'automne en fonction de la réalisation totale, partielle ou l'annulation du projet) et en totalité pour les subventions inférieures ou égales à 500 €.



Programme national «Petites villes de demain»

Petites villes de demain est un programme d'actions lancé en octobre 2020 par le gouvernement et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Le dispositif a pour ambition d'accompagner les communes de



moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, en leur apportant les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre. Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats de ruralité, de relance et de transition écologique. L'accompagnement qu'offre ce programme repose essentiellement sur l'appui global en ingénierie grâce à la mobilisation des acteurs et structures ressources dans chaque territoire, le renforcement des équipes, ou encore l'apport d'expertise grâce au financement d'études et de diagnostics. Sur le territoire de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, 4 communes sont lauréates de ce programme (Florac-Trois-Rivières, Gorges du Tarn Causses, Ispagnac et Meyrueis) et bénéficient de l'accompagnement d'une cheffe de projet et d'un manager de commerces.

L'année 2022 a été marquée par la signature le 14

décembre de la Convention cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire par les quatre communes lauréates, l'intercommunalité ainsi que tous les partenaires associés au programme. Cette convention intègre le

diagnostic des enjeux de territoire et le plan d'actions structuré autour de 4 axes stratégiques :

1. Développer une offre de logements attractive et adaptée aux besoins du territoire, en lien avec le parcours résidentiel,
2. Agir pour un territoire vivant et dynamique à l'année, en soutenant un développement économique équilibré et durable qui s'appuie sur la valorisation des ressources locales,
3. Encourager une mobilité durable et inclusive en combinant aménagement sécurisé pour la pratique des mobilités actives et aménagement spatial équilibré des services et commerces,
4. Valoriser le patrimoine bâti communal et les espaces publics pour un développement équilibré et solidaire du territoire.

Cette convention symbolise le passage en phase de mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions et donc des projets de territoire de chaque commune lauréate.

La gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire depuis 2018.

La Communauté de communes appartient en quasi-totalité au bassin versant Tarn-Amont, mais certaines portions infimes du territoire drainent cependant des cours d'eau, qui s'écoulent vers le Lot (Les Bondons, Ispagnac et Gorges du Tarn Causses) ou vers les Gardons (Barre des Cévennes). C'est pourquoi, l'intercommunalité adhère à 3 Syndicats mixtes de bassin versant (Tarn Amont, Lot Amont et des Gardons), auxquels elle a délégué les compétences GEMAPI et plusieurs compétences optionnelles complémentaires liées au grand cycle de l'eau. La compétence GEMAPI est pour partie financée par la taxe dite GEMAPI, une taxe additionnelle aux taxes foncières et aux cotisations foncières des entreprises.

Ces syndicats ont vocation à entreprendre les études préalables et les travaux nécessaires à la renaturation, la restauration, l'entretien des cours d'eau, ainsi qu'à la protection et à la conservation des eaux souterraines liées aux cours d'eau, permettant d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

En 2022,

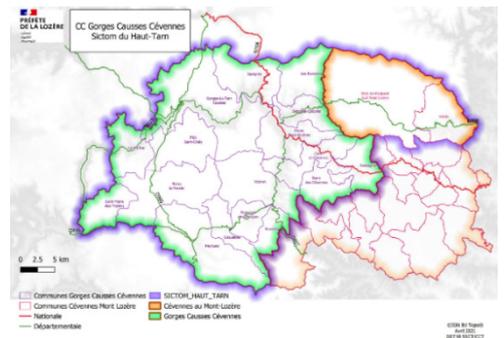
- Montant de la taxe GEMAPI voté et perçu : **32.000€**
- Participation aux Syndicats mixtes de bassins versants : **37.434,29 €**
- Participation hors Gémapi (fonctionnement général, animations, missions) : **18.022,30 €**

La collecte et le traitement des déchets

La gestion des déchets ménagers est une compétence obligatoire, exercée par l'intercommunalité depuis 2017, et déléguée au SICTOM des Bassins du Haut-Tarn. Ce syndicat mixte assure principalement la collecte et le traitement des déchets ménagers, avec tri sélectif du verre, des emballages, des papiers et des textiles à travers un réseau de points d'apport volontaire et 3 déchetteries.

La prévention a encore été à l'honneur en 2022 :

- **La sensibilisation au tri des déchets en porte à porte** s'est faite dans plusieurs communes telles que Meyrueis, Vébron et Fraissinet de Fourques. Les habitants ont été équipés de sacs de tri après avoir eu une présentation des consignes de tri applicables sur notre territoire (atteinte d'un taux d'équipement dans ces communes de près de 75 % avec près de 450 Kits de tri distribués gratuitement par le SICTOM).
- **Le compostage pour les habitants** : En 2022, 750 foyers étaient déjà équipés de composteurs individuels. 70 foyers supplémentaires en 2022 ont pu bénéficier d'une des 18 formations au compostage données gratuitement par le Maître composteur du SICTOM.
- **Le compostage pour les professionnels et les écoles** : Le SICTOM s'est lancé dans la mise en place de compostage sur site à destination des non ménages. 6 structures ont pu être formées et équipées (structures d'accueil touristiques, de la gendarmerie de Florac-Trois-Rivières et du collège de Meyrueis). Plusieurs composteurs de grande capacité leur ont été fournis par le SICTOM qui en cofinance une partie. Ils sont réalisés par un atelier de travail adapté (ESAT) en Lozère.
- **Au plus près de la population** : Le SICTOM est aussi allé rencontrer la population et les visiteurs de notre territoire à travers plusieurs dispositifs.

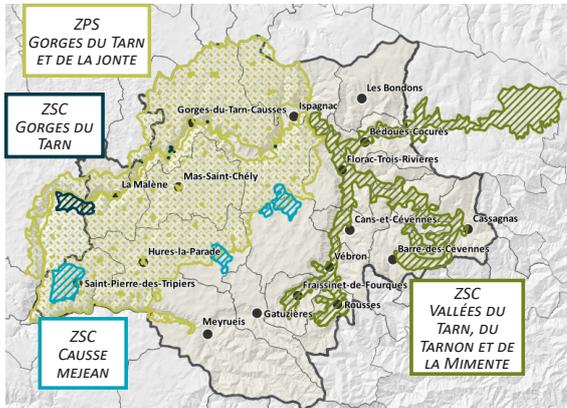


| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Taxe Ordures ménagères perçue par la CCGCC et reversée au SICTOM 1.131.786,84 € | 2.202 Tonnes d'ordures ménagères collectées (- 7,4% par rapport à 2021) | 109,7 tonnes d'emballages en porte à porte (+ 10,5 % par rapport à 2021) | 1.402 conteneurs ont été lavés et désinfectés sur l'ensemble des communes du SICTOM | 1.713,4 tonnes de déchets collectés dans les 4 déchetteries du territoire |
|---|---|--|--|--|



Direction Générale des Services

Natura 2000



La Communauté de communes est la structure porteuse de 4 sites Natura 2000 :

- 3 sites – ZSC (Directive Habitats) : Gorges du Tarn, Causse Méjean et Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ;
- 1 site – ZPS (Directive Oiseaux) : Gorges du Tarn et de la Jonte

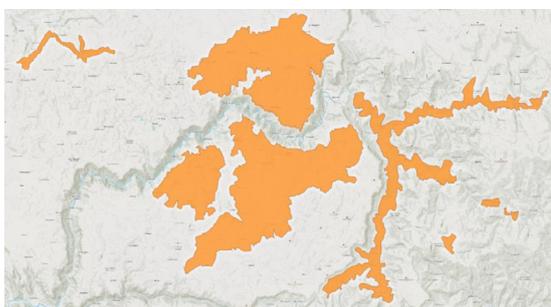
L'association COPAGE est le prestataire pour l'animation et la gestion des 4 sites depuis le 1^{er} juin 2021.

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Un appel à candidature concernant la création de Projet Agro-Environnementaux et climatiques (PAEC) a été lancé durant l'été. Le COPAGE a déposé une candidature pour le territoire « Gorges, Causses et Vallées de Lozère ». L'objectif de ce PAEC est de poursuivre le travail initié lors des précédentes campagnes afin de favoriser une mosaïque d'habitats ouverts tout en prônant des pratiques agricoles extensives et raisonnées. En effet, les milieux ouverts constituent des habitats exceptionnels qui abritent une flore typique et de nombreux oiseaux de plus en plus rares. La régression des milieux ouverts et l'intensification agricole est une vraie menace pour un ensemble d'espèces.

L'élaboration de cette candidature a nécessité une phase de concertation en amont avec l'ensemble des acteurs concernés : réseau Natura 2000 de Lozère, Parc national des Cévennes, Chambre d'agriculture, élus locaux, etc. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de délimiter les territoires des PAEC pour limiter les superpositions et pour harmoniser les mesures sur les territoires aux enjeux similaires.

Les résultats ont été communiqués et le PAEC «Gorges Causses et Vallées de Lozère» obtient le score de B à l'image de l'ensemble des PAEC lozériens. Ceci équivaut à 50% de l'enveloppe demandée, soit 1 397 725€ contre 2 795 450€ demandés initialement. Ce résultat va donc



entraîner une forte baisse du nombre de dossiers qui pourront être montés. Néanmoins, il correspond au deuxième PAEC Natura 2000 de l'Occitanie en termes d'enveloppe.

Dotation communale Natura 2000

En 2022, les communes de Bédouès-Cocurès, Florac-Trois-Rivières, Ispagnac et Meyrueis ont bénéficié pour la 1^{ère} année de la dotation communale Natura 2000. Entre 2021 et 2022, les dotations ont évolué en moyenne d'environ 40 %.

| | 2022 |
|---------------------------|-----------------|
| Barre des Cévennes | 3 776 € |
| Bédouès-Cocurès | 5 000 € |
| Cans et Cévennes | 3 711 € |
| Cassagnas | 2 263 € |
| Florac-Trois-Rivières | 22 235 € |
| Fraissinet de Fourques | 1 296 € |
| Gatuzières | 1 000 € |
| Gorges du Tarn Causses | 16 217 € |
| Hures la Parade | 4 022 € |
| Ispagnac | 9 416 € |
| La Malène | 2 222 € |
| Mas Saint Chély | 2 255 € |
| Meyrueis | 9 348 € |
| Rousses | 2 043 € |
| Saint Pierre des Tripiers | 1 872 € |
| Vébron | 4 497 € |
| TOTAL | 91 173 € |

Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Initialement les missions liées au Grand Site étaient rattachées depuis la fusion des communautés de communes en 2018 au « Service Tourisme durable & Sport de Pleine Nature ». Celui-ci a fusionné en janvier 2022 avec l'Office de Tourisme créant l'Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes. Ainsi, depuis cette date, la mission Grand Site est rattachée directement à la Direction Générale des Services de la Communauté de communes, aux côtés notamment du programme Petites villes de demain.

La démarche territoriale du Grand Site est à un tournant d'une longue aventure. Initiée dans les années 2000 et validée en 2004 par la Commission ministérielle à Paris, la gouvernance composée des trois intercommunalités Gorges Causses Cévennes ; Aubrac Lot Causses Tarn ; Millau Grands Causses, entame un processus pour déposer le dossier de candidature au label Grand Site de France. Actuellement 21 Grands Sites sont labellisés en France, une trentaine en cours ; celui des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses pourrait être le 22^{ème}. Les années 2022 et 2023 seront consacrées à la préparation et à l'instruction de cette candidature.

2022, c'est les vingt ans symboliques d'anniversaire de la protection liée au site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte

Il est important de dissocier l'objet des deux outils qui concernent cette démarche : celui du Grand Site (label Grand Site de France) qui est un projet de territoire et de reconnaissance de gestion durable des paysages pour un accueil raisonné des visiteurs, de l'outil site classé qui est réglementaire, nécessitant une autorisation de travaux dès lors qu'on souhaite effectuer une modification de l'existant.

Le site classé « Les gorges du Tarn et de la Jonte » a été protégé par décret ministériel le 29 mars 2002. Dans ce périmètre, les travaux sont soumis à un régime d'autorisation (voir les articles L. 341-1 à 22 du Code de l'environnement). Protégeant ces paysages emblématiques des gorges, il couvre 20 171 hectares et constitue le cœur patrimonial du Grand Site.

Consultation et validation des orientations du Schéma d'accueil et de gestion des camping-cars et véhicules aménagés

Après la réalisation en 2021 d'un diagnostic d'état des lieux, 2022 a été consacrée à l'élaboration de la stratégie à envisager sur le territoire. En mars, 3 ateliers ont ainsi rythmé cette concertation :

- 1) Paysage et notoriété touristique ;
- 2) Projet et développement ;
- 3) Mise en œuvre, réglementation, exploitation.

Ces échanges constructifs ont permis notamment d'aborder ce sujet par une approche paysagère et patrimoniale, dont on retiendra le principe « VOIR implique aussi d'ETRE VU ».

Les orientations stratégiques ont été validées sous réserves de quelques points par les trois intercommunalités.

Une année intense en moments forts en vue du dépôt du dossier de candidature au label Grand Site de France

Le chef de projet du Grand Site a cadencé l'année 2022 afin de construire avec le territoire le projet de candidature au label. Le bilan des actions du Grand Site a été présenté en Comité technique le 6 octobre 2022 à Florac. Il s'est suivi 6 ateliers réunissant près d'une quarantaine de participants.

Enfin, les échanges avec le Réseau des Grands Sites de France, notamment lors du Séminaire du Grand Site à Mostuéjols (14 et 15 /11/22), ont permis d'affiner les orientations du programme d'actions. Le projet de candidature au label sera présenté auprès du Comité de Pilotage le 14 février 2023 aux Massegros. La demande de soutien de nos partenaires sera initiée en 2023, et concernera les départements de la Lozère et de l'Aveyron, l'Entente UNESCO Causses et Cévennes, le PNC, le PNR des Grands Causses, le Syndicat Bassin versant Tarn-amont.



Atelier de concertation sur une des portes d'entrée du Grand Site « la Confluence », ici depuis la tour de l'horloge de Peyreleau (3/11/22)



Réunion du 22 mars 2023 à la Malène



Solidarités Territoriales

Maisons de santé pluridisciplinaires de Florac et Meyrueis

La maison de santé pluridisciplinaire de Florac est composée de :

- 5 médecins généralistes (Dr PASCAL, Dr PUEL, Dr PRUNIER, Dr MAUNORY et Dr VAN DE MEERSCHE) ;
- 1 sage-femme (Noémie MORIN) ;
- 7 infirmier(e)s (Mme PAGNON, Mme LAPEYRE, Mme CHAPPELLE, M. BARTELLIMI, M. BRASSAC, Mme RAUZIER et Mme BOUISSON)
- 1 podologue (Alexandra DURAND) ;
- 1 kinésithérapeute (Maud LEMAIRE) ;
- 1 ostéopathe (Sabine FODOR) ;
- 1 audioprothésiste (Guilhem DOUCET) ;
- 1 diététicienne nutritionniste (Suzy BARNONCEL).

La maison de santé pluridisciplinaire de Meyrueis est composée de :

- 3 Médecins (Dr FRANCOIS, Dr ALBARIC, Dr BOUVERET)
- 1 sage-femme (Mme ROUGERON) ;
- 4 infirmier(e)s (M. GALLETTO, Mme DURAND, Mme ARNAL et Mme REYNAUD) ;
- 1 kinésithérapeute (M. DEROZIER)
- 1 ostéopathe (Mme GALLETTO) ;
- 1 orthophoniste (Mme DEROZIER) ;
- 1 ophtalmologue (M. HERVÉ) ;
- 1 audioprothésiste (Guilhem DOUCET) ;
- 1 chirurgien-dentiste (Dr Nadia ROUIRE) ;
- 1 psychomotricienne (Mme BENESSY) ;
- 1 naturopathe (Mme GAGNIERE).



Démarches de recherches de médecins généralistes sur le bassin de vie de Florac et de Meyrueis

Mise en place du Contrat Local de Santé



Aire d'accueil des gens du voyage de Florac

L'aire d'accueil des gens du voyage est ouverte du 1^{er} avril au 31 septembre inclus et est composée de :

- 5 emplacements de 10 places ;
- 2 blocs sanitaires (2 douches, 2 WC et 2 toilettes à la turque).

Elle a obtenu des subventions dans le cadre du plan relance :

- 2021-2022 : installation d'une barrière coulissante permettant de sécuriser les usagers de l'aire
- 2022-2023 : Réalisation de la réfection de 5 blocs sanitaires individuels dont 1 avec un accès PMR



11 familles accueillies

2 045 € de recettes Régie

7 538,28 € de subvention



Espaces France Services de Florac et Meyrueis

Tel un guichet unique, l'espace France services permet à chacun, chacune, d'être accueilli(e) pour effectuer ses démarches du quotidien sur des thématiques larges comme l'emploi, la formation, le social, la santé, la mobilité, le logement, l'accès au droit.

Les deux espaces France Services de Florac-Trois-Rivières et Meyrueis couvrent l'ensemble des 17 communes de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Différents services sont proposés :

- un accès aux services publics : orientation, accompagnement, accès au numérique ;
- des RDV avec des partenaires locaux lors de permanences avec des structures spécialisées ;
- un espace de télétravail ;
- un point d'appui à la vie associative .

Forum des associations à Florac et à Meyrueis en septembre 2022

L'Espace France Service de Meyrueis est ouvert du lundi au vendredi tous les matins et jeudi après-midi.

Les usagers sont originaires des communes suivantes :

- Meyrueis ;
- Hures la Parade ;
- Gatuzières ;
- Communes hors Communauté de communes.

3 partenaires tiennent des permanences au sein des locaux de France services de Meyrueis :

- ADMR ;
- Mission Locale ;
- Lozère Energie.



1 467 accompagnements à France services de Meyrueis en 2022

L'Espace France Service de Florac-Trois-Rivières est ouvert du lundi au vendredi toute la journée.

Les usagers proviennent des communes suivantes :

- Florac ;
- Bedoues – Cocurès ;
- Ispagnac ;
- Vébron ;
- Meyrueis ;
- Cassagnas ;
- Rousses ;
- Barre des Cévennes ;
- Saint Pierre des Tripiers ;
- Cans et Cévennes ;
- Gorges du Tarn Causses ;
- Les Bondons ;
- Fraissinet de Fourques.

6 768 accompagnements à France Services de Florac-Trois-Rivières en 2022

23 partenaires tiennent des permanences au sein des locaux de France services de Florac-Trois-Rivières :

- Secours populaire ;
- Mission Locale ;
- AIPPH ;
- AAF ;
- AIRDIE ;
- SPIP ;
- CCI ;
- Lozère Energie ;
- CDAD ;
- Défenseur des droits ;
- France victimes ;
- UDAF ;
- Espace Jeunes 48 ;
- Agence Mobilité ;
- ADIL ;
- Mine de Talents ;
- CIDFF ;
- ALODEAR ;
- DELTA ;
- Oc'teha ;
- CAUE ;
- Conciliateur ;
- CMA ;
- CIBC.



Solidarités Territoriales

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

La structure multi-accueil «Les castors Juniors», à Florac-Trois-rivières, et la micro-crèche «Les cheveux d'ange», à Sainte-Enimie, sont gérées par la Communauté de communes et assurent pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus.

| Structure multi-accueil «Les castors Juniors» | Micro-crèche «Les cheveux d'ange» |
|---|---|
| Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00, exceptée lors des périodes de fermeture. | La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, exceptée lors des périodes de fermeture. |
| Sa capacité d'accueil est de 17 places. | Sa capacité d'accueil est de 9 places. |
| 7 agents dont la direction, 1 apprentie et 1 roulante | 4 agents dont la direction et 1 roulante |
| 44 enfants accueillis (20 accueils réguliers et 20 accueils occasionnels) | 18 enfants accueillis. (8 accueils réguliers contre 10 accueils occasionnels) |



Les travaux d'extension du chantier de la crèche « Les Castors Juniors », qui ont débuté en novembre 2020, se sont achevés mi-juillet 2022.

Ces travaux ont permis d'augmenter l'agrément de 17 à 20 places, d'offrir des conditions d'accueil d'enfants et de travail auprès des agents plus confortables. Enfin, cette extension permet d'accueillir un Lieu d'Accueil Enfants Parents qui ouvrira ses portes en début d'année 2023.

Maisons des Assistantes Maternelles (MAM)

Deux maisons d'assistantes maternelles sont présentes sur la Communauté de communes :



MAM'RY POPPINS,
à Ispagnac :
composée de **2 assistantes maternelles** ;
14 enfants accueillis en 2022
(capacité maximale de 8 enfants)
230 jours d'ouverture
1 840 heures de garde

MAM COCCIN'AILES ET PAPILLONS à Meyrueis :
composée de **4 assistantes maternelles** ;
28 enfants accueillis en 2022
(capacité maximale de 12 enfants)
303 jours d'ouverture
16 800 heures de garde



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le Foyer Rural de Florac gère l'ALSH à Florac-Trois-Rivières et le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » (multi sites) gère trois ALSH (Meyrueis, Ispagnac et Sainte Enimie). Les quatre ALSH proposent des activités sur des temps périscolaires, extra-scolaires et sur les vacances scolaires pour les enfants de 3 ans jusqu'à 11 ans révolus.

Foyer rural de Florac : ALSH de Florac

Pour l'année 2021-2022, le thème général de l'année est « Le bureau des mystères » :

- De Janvier à Février : le thème du Moyen-âge,
- De Mars à Avril : le thème de l'Asie,
- D'Avril à Juin : le thème de l'Exploration et de la Jungle.

Pour l'année 2022-2023, le thème général de l'année est « Mythe ou Réalité ? » :

- De Septembre à Octobre : nous enquêtons sur le thème des Légendes du petit peuple
- De Novembre à Noël : le thème est la Magie.

Sorties et évènement durant l'année

- Le Vallon du Villaret
- Grotte de Trabuc
- Lac du Moulinet
- Accro-branche de Florac
- Piscine de Saint Chély d'Apcher
- Participation à la fête de la soupe

Foyer rural «Les p'tits cailloux» : ALSH de Sainte-Enimie, Ispagnac et Meyrueis

Les 3 grands axes du projet pédagogique :

- « Permettre à chacun l'épanouissement individuel au sein du collectif » ;
- « Rendre l'enfant acteur de ses temps de loisirs, ses découvertes et ses apprentissages » ;
- « Découvrir et se sensibiliser au territoire pour en devenir acteur ».

À la vue des difficultés financières et organisationnelles que rencontrait l'ALSH de Meyrueis, l'association et ses administrateurs ont décidé de stopper l'activité de l'ALSH de Meyrueis à l'issue des vacances de février, afin de recentrer l'action associative des P'tits Cailloux sur le bassin d'Ispagnac et de la commune Gorges du Tarn Causses.

Les mercredis à Sainte-Enimie :

Cette année encore, notre programme pédagogique s'est illustré en 5 grandes thématiques :

- De janvier à février : Les p'tits cailloux mènent l'enquête 2
- De mars à avril : Sur les traces de la grande ours
- De mai à juin : Sous nos pieds il y a...
- De septembre aux vacances d'automne : Notre monde imaginaire
- De novembre à décembre : Les p'tits cailloux voyagent dans le temps

| | Florac | Sainte-Enimie | Ispagnac | Meyrueis |
|-------------------------------------|--------|---------------|----------|----------|
| Nombre de jours d'ouverture annuels | 88 | 59 | 43 | 5 |
| Nombre total de journées enfants | 2145 | 644 | 948,50 | 41,50 |
| Moyenne d'enfants par jour | 24,38 | 10,9 | 22 | 8,3 |

Le Transport à la Demande

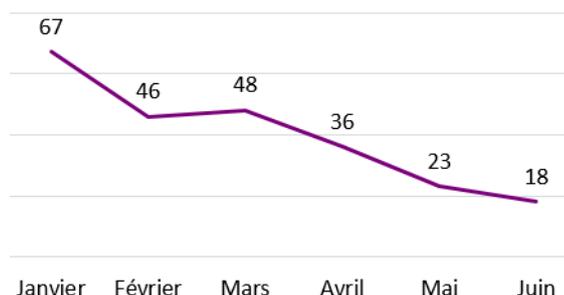
Le service de Transport à la Demande a été assuré par les transporteurs suivants :

- AMBULANCES FLORACOISES sur le secteur de Florac Trois Rivières ;
- TAXI LES SOURCES sur le secteur de Florac Trois Rivières ;
- TAXI FLO sur le secteur d'Ispagnac ;
- TAXI MEYRUEIS – SARL CEDY sur le secteur de Meyrueis.

Objet du Transport 2022

| | |
|---------------|-----|
| Médical | 212 |
| Administratif | 1 |
| Liaison Gare | 25 |
| Liaison Bus | 0 |

Nombre de trajets 2022



Arrêt du transport à la demande avec les critères sociaux, en juin 2022, suite aux changements de la politique Régionale

Cadre de vie, Attractivité, Développement, Ressources et Économie

Développement économique : Projets structurants

Une des principales compétences obligatoires de la communauté de communes est la compétence en matière d'immobilier d'entreprise, mais aussi de création et gestion de zones d'activité.

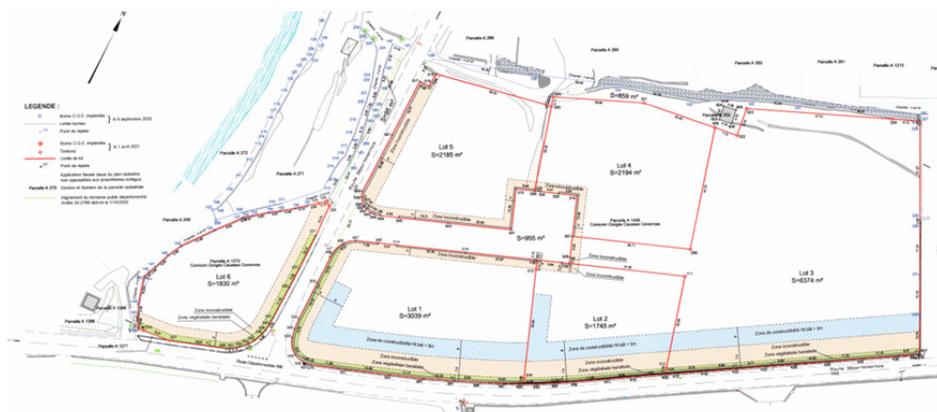
Création de nouveau locaux communautaires

2022 a vu la validation de l'APD en juin, le dépôt du permis de construire et la passation des marchés de travaux en décembre.

Passation des marchés de travaux pour un montant de 2 780 123,18 € HT



Zone d'activité de Cocurès :



Tous les lots ont été vendus aux entrepreneurs suivants :

- SCI Les Croix ;
- SAS le Lauzas ;
- SARL PANTEL Christophe ;
- PANTEL Martial.

Solde des travaux : 115 639.59 € HT
Vente des terrains : 329 799.33 € HT
Subventions perçues : 38 500 €



Développement économique : Aides à l'immobilier d'entreprises

Une des principales compétences obligatoires de la communauté de communes est la compétence en matière d'immobilier d'entreprise. En 2022, ce sont 8 entreprises du territoire, réparties sur 6 communes, qui se sont vues octroyer une aide à l'immobilier d'entreprise



Montant total des aides votées : **218 102 €**
Aides allant de **6 749 € à 60 000 €**

Montant total des projets des entreprises : **9 572 000 €**
Montant des projets allant de **39 000 € à 3 900 000 €**

Moyens Généraux

Le service gère le fonctionnement et l'entretien des bâtiments et équipements. En 2022 le service a remis en état 3 logements et un commerce, tous immédiatement reloués après.

L'amélioration des conditions de travail des agents est aussi un enjeu, c'est pourquoi 4 aspirateurs à dos sur batterie ont été achetés et répartis sur les différents sites.

Rénovation des logements et commerce :
27 000 €



Acquisition aspirateurs :
6 000 €





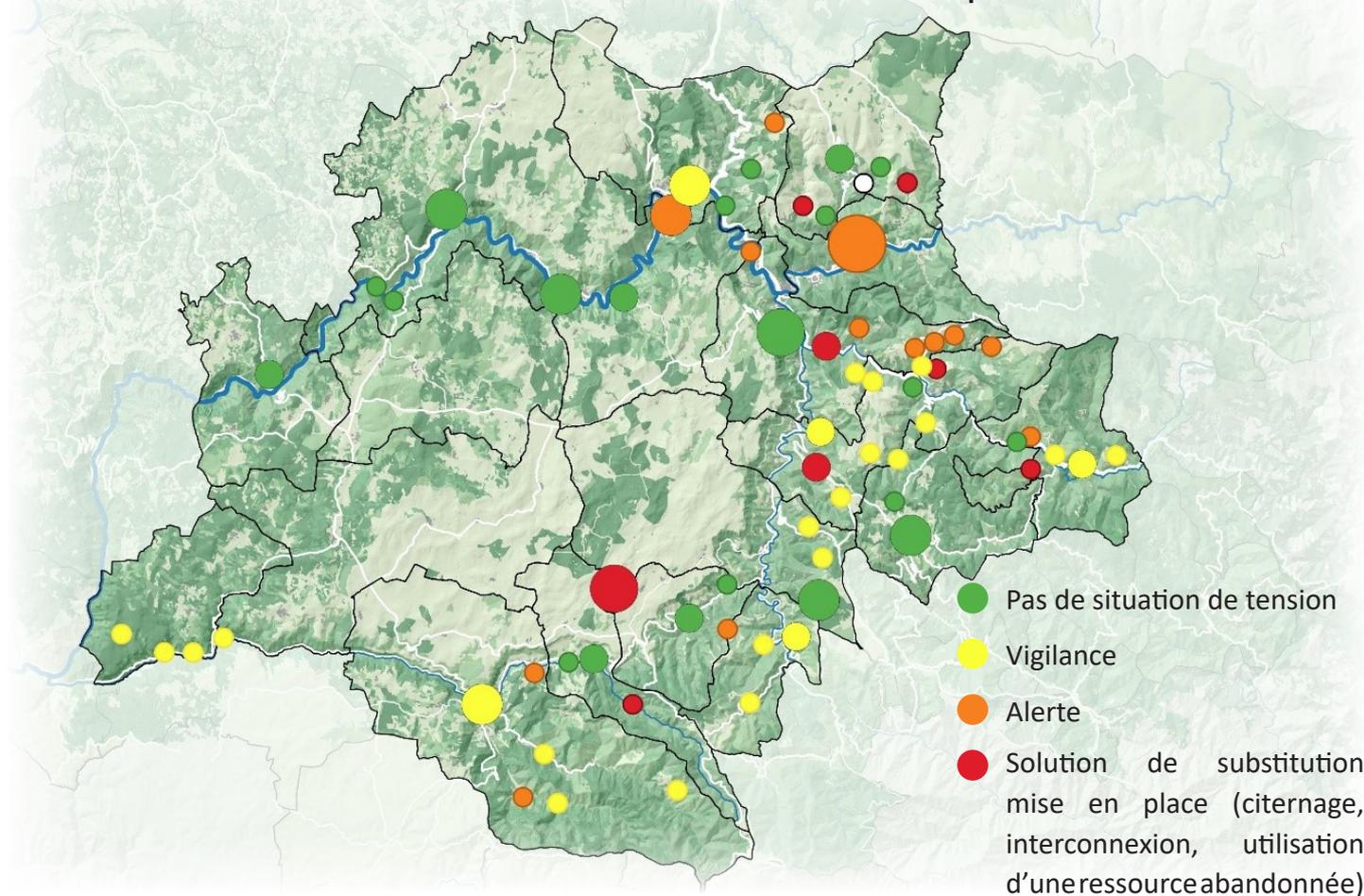
Eau & Assainissement

Constatation du changement climatique pour la distribution de l'eau potable du territoire

2022 aura été très compliqué pour le service eau et assainissement et notamment pour la gestion de la problématique de la sécheresse qui a sévi toute l'année.

En effet, les situations sensibles en matière de distribution d'eau ont eu lieu sur un bon nombre d'unités de distribution générant des restrictions voire des coupures de service.

Bilan de la sécheresse 2022 sur la distribution d'eau potable



Solutions mises en oeuvre en 2022 pour maintenir l'alimentation en eau du Causse Méjean



Travail sur le débit réservé



Portage d'eau dans la retenue de Berre



Pompage au pont de Cabrillac



Dépotage direct dans les réserves agricoles

- Le déficit en eau a été de 38 000 m³ (soit 3,5 mois) par rapport à un fonctionnement normal,
- La mise en oeuvre des solutions de substitution a eu un coût d'environ 20 000 €.

Le Causse Méjean a notamment été le secteur le plus en tension et a nécessité un travail régulier avec les services de l'État. Des solutions de substitution de la ressource ont été mises en place? via des citernages d'eau potable à la retenue et sur les réserves agricoles, un pompage complémentaire à Cabrillac et une réduction du débit réservé après autorisation préfectorale.

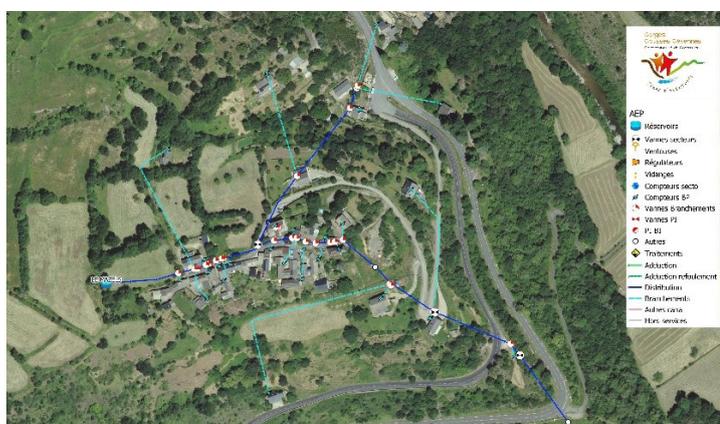
Dans ce cadre, les usagers ont été informés de cette pénurie via des communiqués de presse et des flyers de sensibilisation ont été relayés par les communes.

Depuis la fin d'année 2022, le service travaille activement pour réduire les besoins en eau de ces usagers par :

- L'élaboration de projets de substitution de la ressource pour l'activité agricole par des récupérateurs d'eaux de toitures
- En proposant l'équipement d'appareils hydro-économiques à l'attention de l'ensemble des habitants.



Mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable à l'échelle communautaire



Plan du réseau d'eau potable sous système d'information géographique

Hormis la gestion de cette situation de crise, le service a également travaillé sur la connaissance des réseaux par le biais de la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG). Ainsi la quasi-totalité des réseaux AEP ont été géoréférencés par les agents du service via les tablettes numériques acquises en début d'année.

Le travail de réduction des fuites des réseaux d'eau potable est également aussi à noter car il a permis de réduire de 33 000 m³ les prélèvements en eau sur le territoire. Pour 2022, le rendement augmente ainsi de 3 % et atteint les 50 %.

Coté travaux, l'extension du réseau du réservoir de Combes sur la commune de Barre des Cévennes a été lancé en juin 2022. La station de pompage de Burle (Sainte Énimie) a été reprise.

Sur le territoire en délégation du service public, la canalisation d'adduction traversant le pont du Tarn à Florac-Trois-Rivières a été remplacée dans le cadre des travaux de reprise de l'ouvrage d'art par le département et la commune. A la demande du délégataire, le réservoir du tennis et des grezes ont fait l'objet de travaux de sécurisation pour les interventions des agents.

En ce qui concerne la qualité de l'eau potable, 2 Unités de Distribution (UDI) ont vu la levée des recommandations d'usage permanentes et le passage de restriction à recommandation permanente. Ainsi on peut constater une amélioration générale de la qualité de l'eau potable distribuée.

Parallèlement à cela, le bureau d'étude GAXIEU a été mandaté pour accompagner la Communauté de communes dans la mise en place de 8 traitements sur des UDI en restrictions. Les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'année 2023 et se situe sur les communes des Bondons, de Cans et Cévennes, de Rousses et du secteur de la Salle-Prunet.

La réunion de synthèse pour la régularisation des captages des Bondons a également eu lieu et a permis de valider les prescriptions qui seront inscrites dans les arrêtés préfectoraux.

Le SPANC accompagne les projets regroupés d'assainissement individuel

Pour l'assainissement non collectif, le SPANC continue son accompagnement technique, administratif et financier (via des aides de nos partenaires) deux associations syndicales situées sur le hameau de Rampon (Bédoues-Cocurès) et Le Magistavols (Cassagnas) pour la mise en place d'un assainissement individuel regroupé.



Eau & Assainissement

Amélioration des ouvrages d'assainissement collectif

Pour la partie assainissement collectif, le service a initié l'étude pour la réhabilitation de l'assainissement collectif de Mas Saint Chély/Caussignac (Bureau d'étude SUD INFRA ENVIRONNEMENT) et continue celui du bourg de Cassagnas.

La mise en place d'un agitateur plus puissant dans le silo de la station d'épuration de Meyrueis a permis, à l'image de Sainte Enimie en 2021, d'hygiéniser les boues et de reprendre les épandages agricoles suite aux prescriptions liées à la crise sanitaire du COVID.

La Communauté de communes a également été intégrée pour étudier le renouvellement des réseaux humides dans le cadre du projet de la commune d'Ispagnac de réfection de la traversée de la RD907BIS.

Sur le territoire de Florac Trois Rivières, la reprise des réseaux humides de la rue du Thérond, des Casernes et Notre Dame a débuté à la fin de l'automne 2022 pour une fin de chantier début du printemps 2023.

Un tronçon colmaté par le système racinaire des arbres à proximité du lotissement de Joucquet a été remplacé.



Tarif de l'eau et de l'assainissement : maintien (avant des augmentations liées à la conjoncture économique)

Enfin, concernant la tarification 2022, cette dernière n'a pas été modifiée par rapport à 2021. Toutefois, la conjoncture liée aux augmentations des coûts d'énergie, des carburants et des matières premières, a grevé la totalité de l'enveloppe budgétaire qui était allouée pour une convergence tarifaire progressive. Dès lors, en fin d'année 2022, le Conseil communautaire a dû voter la mise en place d'un tarif unique sur le secteur en régie (1.80 €/m³ + 110 € pour l'abonnement AEP et 1.43 €/m³ et 110 € pour l'abonnement Assainissement). Sur le secteur en délégation, la convergence a été maintenue.

Ressource humaine : le service technique s'étoffe

En terme de ressources humaines, après le recrutement d'un agent technique communautaire pour compenser le départ à la retraite de l'agent communal en charge du secteur de la Salle Prunet, le service eau et assainissement a dû lancer un nouveau recrutement suite à la demande de mise en disponibilité d'un agent du secteur de Meyrueis.

Dans le cadre de la gestion des litiges avec les usagers, conformément à la réglementation, la Communauté de communes a conventionné avec un médiateur de l'eau.

Lancement des investissements du contrat de projet

2022 a également été l'année de la programmation financière des travaux avec nos partenaires. Ainsi, un contrat de projet a été signé avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental de la Lozère. Ce dernier prévoit la réalisation de plusieurs projets permettant le rattrapage structurel du service avec des taux de subvention avantageux. Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable sur le territoire communautaire a également été retenu dans le cadre du nouveau contrat territorial.

L'acquisition des parcelles des captages de Gatuzières, Cans et Cévennes, Meyrueis a été relancée et s'achèvera en 2023.





Culture

La première partie de l'année 2022 a encore été marquée par les conséquences de la pandémie Covid-19 avec, d'une part, l'obligation du passe sanitaire et, d'autre part, l'appréhension de certains de fréquenter à nouveau des lieux publics où la distanciation n'était plus de mise.

Mais le début de saison 2022/2023 a connu un nouvel élan. Les spectateurs ont repris le chemin de La Genette Verte, à la fois pour y découvrir de nouvelles pépites artistiques, mais aussi afin de retrouver une vie sociale.

Le spectacle Titus de la Compagnie LOBA, a été joué en salle de classe et a beaucoup inspiré les élèves.



Titus - Cie LOBA - 3 février 2022 - Ecole Ste Ursule Ispagnac

La scène de la Genette Verte a accueilli 50 musiciens de l'Orchestre National de Montpellier pour un concert d'exception.



ONM - 13 février 2022

L'année 2022, en quelques chiffres :

- ♦ 16 spectacles dont 5 hors les murs
- ♦ 28 représentations dont 9 scolaires
- ♦ 2642 spectateurs accueillis dont 780 élèves
- ♦ 75% de taux de remplissage
- ♦ 51 abonnés à la Carte Genette
- ♦ 27 abonnés à la Carte Loupiote
- ♦ 8 ateliers en lien avec les spectacles réunissant 107 participants

Succès de la nouveauté lancée en septembre 2022 :

la Carte Loupiote, abonnement réservé aux enfants.

Le spectacle Elle tourne de la Compagnie Fracas a permis d'accueillir les tous jeunes spectateurs dès 6 mois.



Elle tourne - Cie Fracas - 25 novembre 2022



Atelier autour de Facéties - 3 décembre 2022